



**GAM-GAF**

**CHAMPIONNAT DE FRANCE ÉLITE**

**7 au 10 juillet 2022 - Élancourt**

**INFORMATIONS CLUBS ET PÔLES**

**Pour les ordres de passage, des ajustements dans les groupes agrès restent possibles en fonction des forfaits.**

### **ENGAGEMENTS ET FORFAITS**

**Pour cette compétition, la date de forclusion sur EngaGym est fixée au 30 juin.**

Les gymnastes sont engagés par la fédération, il appartient à chaque club de déclarer forfait en cas de non-participation, via l'interface EngaGym.

Forfait déclaré pour la date de forclusion : pas de droit d'engagement à régler, pas d'amende.

Forfait justifié après la date de forclusion : droit d'engagement conservé, pas d'amende. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, attestation de l'employeur ou de l'établissement scolaire...).

Forfait non déclaré ou déclaré après la date de forclusion et non justifié : droit d'engagement conservé et application de l'amende en vigueur (cf. réglementation technique).

### **PAIEMENT DES DROITS D'ENGAGEMENT**

**La confirmation définitive de participation à la compétition s'effectue par le paiement des droits d'engagement.** Cette confirmation se fait par l'interface EngaGym, **à compter de la date de forclusion spécifique à chaque compétition** (30 juin), et avant le début effectif de celle-ci.

- 1ère possibilité : par virement bancaire.

Indiquer dans l'ordre de virement la référence du bordereau d'engagement (laquelle se situe à gauche du bordereau) ainsi que la ville où se situe la compétition et n'effectuer qu'un seul règlement par bordereau.

Coordonnées bancaires fédérales :

Banque 10278 Guichet 06076

Numéro de compte : 00020478104 Clé : 64

IBAN étranger : FR76 1027 8060 7600 0204 7810 464

BIC : CMCIFR2A

Domiciliation : CCM PARIS MAGENTA-GARE DE L'EST

53 BOULEVARD DE MAGENTA 75010 PARIS

- 2<sup>ème</sup> possibilité : par e-paiement réalisé dans EngaGym.

Montant du droit d'engagement : 47 € par gymnaste.

### **CERTIFICAT MÉDICAL ÉLITE**

Le certificat est obligatoire pour la participation à cette compétition, en catégories Espoir, Junior et Senior. Il doit être enregistré au niveau de la FFGym au plus tard une semaine avant la compétition. Se référer à la page 57 de la brochure des règlements techniques 2021-2022 pour plus de précision sur la procédure.

## **MUSIQUES GAF**

**Gestion des musiques via DJGym. Elles doivent être téléchargées par les clubs au plus tard le 3 juillet.** Une vérification est possible lors de l'entraînement sur le plateau de compétition.

## **MONTÉE D'AGRÉS (barres asymétriques ou barre fixe)**

Demande à réaliser auprès de [thierry.klein@ffgym.fr](mailto:thierry.klein@ffgym.fr), en précisant le ou la gymnaste et la catégorie.

## **TAPIS ADDITIONNELS**

Se référer à la lettre FFGym n°3 de mai 2022 en GAM ou en GAF pour le contexte réglementaire.

Les demandes sont à remettre à Thierry Klein lors de l'entraînement sur le plateau de compétition.

## **ENTRAÎNEMENTS EN SALLE DE COMPÉTITION**

Pour la GAF, pour l'entraînement du jeudi 7 juillet, se référer au document spécifique.

Pour la GAM, pour le jeudi 7 juillet, entraînement de 15h à 17h pour les catégories Junior U16 et Junior U18 et entraînement de 17h à 19h pour la catégorie Senior.

Précisions à venir concernant les entraînements du vendredi 8 juillet de 13h15 à 15h45 (catégories Avenir GAM et GAF et Espoir GAM) et du samedi 9 juillet de 13h45 à 15h45 (catégories Junior et Senior GAM et GAF).

La salle annexe du Palais des Sports sera accessible le samedi matin et le dimanche matin de 10h à 12h pour les gymnastes désirant réaliser une séance d'activation / décrassage. Attention, cette salle de dimension réduite n'est pas équipée d'agrès compétitifs.

## **ACCREDITATIONS**

**Les demandes d'accréditations pour tous les membres de la délégation d'un club ou d'un pôle sont à effectuer à l'aide du formulaire dédié, à compléter au plus tard le 25 mai : [LIEN FORMULAIRE ACCREDITATIONS](#).**

Une liste récapitulative des membres de chaque délégation est réalisée par la FFGym. Seules les personnes mentionnées sur cette liste peuvent être accréditées au titre d'un club ou d'un pôle.

## **AUTORITÉS DÉCISIONNELLES**

Les autorités décisionnelles désignées pour cette compétition sont :

- Gestionnaire de compétition = Thierry Klein ([thierry.klein@ffgym.fr](mailto:thierry.klein@ffgym.fr) / 06 80 22 72 97) ;
- Directeur de compétition = Thierry Klein ([thierry.klein@ffgym.fr](mailto:thierry.klein@ffgym.fr) / 06 80 22 72 97) ;
- Responsable des juges GAM = Pascal Mérieux ;
- Responsable des juges GAF = Stéphane Miquel ;
- Délégués fédéraux = Dominique Mérieux et Pascal Jourdan.